

# LE REPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE  
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

## INSERTIONS-ANNONCES

la ligne  
3 fr. 50  
6 fr. 75

Chronique locale.....  
Réclamations.....  
Annonces anglaises.....

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier  
14, rue Confort, à Lyon

## ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON  
Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

## ABONNEMENTS

Trois mois Six mois  
Lyon et départements limitrophes..... 5 fr. 10 fr.  
Autres départements..... 5 fr. 14 fr.  
Etranger et Union postale..... 10 fr. 18 fr.

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,  
73, rue de la République, 73

## BOURSE DE PARIS

Du 21 avril 1882

50 français.....	83 85	Credit mobilier.....	550
50 amortissable.....	84 07	Credit Lyonnais.....	745
nouveau.....	1 18	Mobilier espagnol.....	490
50 français.....	1 18	Union générale.....	535
50/0.....	91 15	Foncière lyonnaise.....	535
50/0.....	13 22	Autrichiens.....	701
50/0.....	13 10	Lombards.....	317
50/0.....	13 10	Sarragosse.....	341
50/0.....	13 10	Nord-Espagne.....	630
50/0.....	13 10	Transatlantique.....	341
50/0.....	13 10	Suez.....	2615
50/0.....	13 10	Consolidés à Londres.....	101 5/16
50/0.....	13 10	Panama.....	.....

## Télégrammes

DE NUIT

Fil spécial du REPUBLICAIN DU RHONE

## LES TRAITÉS DE COMMERCE

Paris, 21 avril.

C'est le 2 mai que recommence la session parlementaire, et dès le début, il va falloir résoudre définitivement la question des traités de commerce.

Les anciens traités arrivent à expiration déductive le 15 mai prochain, et cette fois il n'y a plus à attendre aucune prorogation nouvelle. C'est la troisième qui a été accordée, et si les traités n'étaient pas votés avant le 15 mai, nos rapports commerciaux se trouveraient placés avec toutes les puissances sous l'empire du tarif général des douanes.

A ce point de vue, la Chambre a presque terminé son œuvre. Elle a ratifié tous les traités, à l'exception de celui des Pays-Bas; mais ce dernier sera voté en quelques instants, dès la reprise de la session, car il ne soulève aucune difficulté.

C'est au Sénat qu'incombe la plus grande tâche, il va avoir à voter, dans les treize jours qui séparent la date de la rentrée de celle de l'expiration des anciens traités, tous les nouveaux traités déjà adoptés par la Chambre, à l'exception du traité italien qu'il a voté avant les vacances de Pâques.

Il lui reste, par suite, à statuer sur les traités austro-hongrois, suédois, suisse espagnol et portugais, et sur le traité hollandais, quand la Chambre l'aura voté.

Au point de vue des autres parties contractantes, qui sont soumises à la même exigence quant aux dates, nous rappellerons qu'il n'y a que l'Autriche, la Suède et le Portugal qui aient retrouvé les traités nouveaux.

En Espagne, les Cortés délibèrent en ce moment même sur le traité; en Italie, en Suisse, en Hollande et en Belgique, les traités sont encore soumis à l'examen des commissions parlementaires.

Mais il n'est pas douteux que ces puissances ne les approuvent; on peut donc regarder comme certains que nos relations commerciales seront réglées d'ici au 15 mai avec ces huit puissances.

Quant aux autres puissances européennes, nous rappellerons que l'Angleterre n'est plus liée à nous par aucun traité; nous lui avons accordé de notre propre autorité le régime de la nation la plus favorisée, par un loi et non par un contrat bilatéral, de sorte que nous pouvons retirer cette concession à tout instant. D'après l'économie des autres conventions conclues par la France, c'est le régime accordé à la Belgique qui servira de type pour celui que nous ferons à l'Angleterre.

L'Allemagne depuis 1871 est soumise au même traitement; elle s'est assurée en tout temps par le traité de Francfort le régime de la nation la plus favorisée.

Reste la Russie, qui, elle, ne fait aucun traité de commerce. Quant à la Turquie, elle a un traité d'une espèce particulière qui, précisément, est soumis en ce moment à une révision.

Les petits Etats européens tels que la Serbie, la Roumanie et la Grèce n'ont pas de traité avec nous; mais ils demandent à en contracter.

En dehors de l'Europe, nous n'avons pas de traité; les Etats-Unis, la plus grande puissance commerciale et industrielle non européenne, s'est refusée constamment jusqu'à ce jour à conclure aucun traité de commerce.

## LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 21 avril.

Le Paris, à propos d'un article du Petit Marseillais, fait remarquer que certaines gens discutent déjà sur la succession de M. Jules Grévy, comme si le président de la République était mourant.

Le National croit que M. de Bismark cherche à faire servir la papauté au succès de ses projets.

Le Télégraphe dit que les ennemis des lois sur l'enseignement ne feront aucune recrue parmi les paysans et les ouvriers.

Le Temps dit que les instructions données par le cardinal de Bonnechose et en général par tous les évêques sont irréprochables au point de vue de l'observation de la loi.

## Informations

Paris, 21 avril.

Le Journal officiel annonce que M. Jacquot est nommé inspecteur général de 1<sup>re</sup> classe des mines. M. Peschart est nommé inspecteur général de 2<sup>e</sup> classe.

L'Officiel publie en outre les nominations dans la magistrature qui avaient été annoncées.

M. de Freycinet a eu, dans la matinée, une entrevue avec M. de Lesseps et le commandant Roudaire, au sujet de la mer intérieure d'Afrique. Une commission extra-parlementaire de 45 membres sera chargée d'étudier le projet. Sa composition paraîtra prochainement au Journal officiel. L'Etat ne participerait pas aux dépenses, mais il ferait un appel à l'industrie privée.

23 conseils généraux ont clos leur session. 6 ont émis des vœux défavorables à la loi sur l'enseignement. Le gouvernement a résolu d'annuler ces vœux.

On annonce un mouvement administratif important: M. Saisset-Schneider, préfet de Toulouse, serait nommé à Rouen; M. Louis, secrétaire général pour la police à Lyon, serait nommé préfet de la Haute-Garonne.

Les cercles parlementaires paraissent décidés à porter à la tribune, aussitôt après la rentrée, la question du cumul du mandat législatif avec les fonctions municipales.

On annonce la mort de M. Girard-West, administrateur du chemin de fer de Paris à Lyon et des Messageries maritimes, ancien président des Mines de la Loire.

En exécution de l'article 199 du Code pénal, M. le ministre de la justice et des cultes vient d'ordonner des poursuites contre le curé de Ligny-le-Châtel (Yonne), qui a procédé à la célébration d'un mariage religieux avant que le mariage civil, retardé par l'absence d'une pièce indispensable, ait eu lieu.

La cour de cassation a rejeté les pourvois de trois Arabes condamnés à mort pour assassinats.

Le comité des artistes vient de décider que, contrairement à ce qui se passait les années précédentes, les membres de la presse ne seraient admis à visiter les salles que la veille du jour fixé pour le vernissage, dans l'après-midi, après la visite de M. le président de la République. La résolution a été prise à l'unanimité moins trois voix, celles de MM. Yon, Guillemet et de Vuillefroy.

Cette mesure n'a pas été prise par hostilité contre la critique, mais parce que quelques journaux ont l'habitude de publier le jour de l'ouverture une liste à l'usage de leurs lecteurs des principaux tableaux à voir au Salon. Il en résulte que le public entre avec des idées préconçues et que les artistes qui n'ont pas été nommés se trouvent dans une situation défavorable pour être appréciés. En rendant le dressage de cette liste impossible, les artistes pensent que le public arrivera sans parti pris et ne se fera une opinion que d'après le mérite des œuvres qu'il aura sous les yeux.

Le comité a décidé encore que chaque artiste exposant recevra deux cartes d'entrée valables pour le jour du vernissage (au lieu d'une seule), et ces cartes serviront de contremarques, c'est-à-dire qu'on pourra

sortir et rentrer, ce jour-là, à volonté — ce qui n'était pas toléré autrefois. En revanche, les artistes dont les envois ont été refusés ne seront plus invités au vernissage.

Puisque nous parlons du Salon, ajoutons que, par suite d'une erreur dans la rédaction du règlement du Salon de 1882, on a oublié de fixer la date du jour du vote pour la médaille d'honneur de la section de gravure et de lithographie. Ce vote aura lieu le même jour que pour la section de peinture, c'est-à-dire le 20 mai prochain.

## ALGÉRIE ET TUNISIE

Alger, 21 avril. — La cour d'assises d'Alger vient de condamner à la peine de mort les nommés Mohamed ben-Ab-el-Kader et Mohamed ben-Djelloul, reconnus coupables d'avoir, le dimanche 21 août 1881, assassiné pour la voler la dame Barbara-Kauffmann, veuve Yung, débitante à l'Oued-Bellah, canton de Cherrchell.

L'exécution doit avoir lieu sur une place publique d'Alger.

Paris, 21 avril. — Nous apprenons que le bey de Tunis se propose d'opérer de profondes modifications parmi les personnes composant aujourd'hui son entourage.

Depuis son retour à Tunis, et surtout depuis le départ de M. Roustan, Mustapha-Ben-Ismaïl a reconquis son ancienne influence, et l'on s'attend à le voir bientôt redevenir premier ministre.

Ce personnage était fort peu sympathique à M. Barthélemy Saint-Hilaire, mais on assure que M. de Freycinet n'a pas de parti pris contre lui.

On annonce de bonne source qu'Ali-Ben-Khalifa, le chef de la dernière insurrection dans le sud de la Tunisie, a écrit au sultan pour démentir formellement qu'il ait offert sa soumission, en ajoutant qu'il ne se soumettrait jamais.

Paris 21 avril. — Taieb-bey, frère du bey de Tunis n'a pas encore été remis en liberté.

On annonce de Tripoli que la ville serait calme sans les excitations des Turcs, des marabouts venus de Constantinople et de quelques chevaliers d'industrie.

Les troupes turques sont campées hors la ville depuis quelques jours. Partout on dit qu'elles se préparent à passer en Tunisie, Ferik-Pacha est parti en tournée: il prépare la marche de ses troupes.

Hier, le ministre Cambon a fait une visite au collège Sadiet, du gouvernement tunisien; il a été pleinement satisfait des résultats obtenus par les professeurs français.

La misère est extrême parmi les dissidents, une colonne sera envoyée à Zarzis pour empêcher le débarquement des approvisionnements qu'ils reçoivent par mer.

## FEUILLETON DU REPUBLICAIN DU RHONE

# LE FIACRE N° 13

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

TROISIÈME PARTIE

## L'ORPHELINE

— Mais le service, t'en tireras-tu?...  
— Parbleu! Avec un peu d'intelligence on se tire de tout et, si je suis chargé des apprêts d'un mariage, que doit donner mistress Dick Thorn, si elle m'en direz des nouvelles.  
— Moi! s'écria Jean-Jeudi.  
— Sans doute...  
— Tu vas donc me faire engager comme valet de chambre?... Je ne saurais jamais manier la livrée d'une manière un peu flatteuse. N'ai pas le physique... Je suis trop maigre...  
— L'air mal nourri... Je ne ferais point honneur à une maison.  
— Soyez paisible... Si tout marche comme j'espère, je vous ménage une entrée à sensation...  
— Ah! bah!!  
— Mais ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué! Nous causerons de cela quand je serai maître et l'intendant de mistress Dick Thorn...

René fouillait de nouveau le portefeuille.  
— Qu'est-ce que tu cherches? lui demanda Jean-Jeudi.

— L'adresse de Laurent... La voilà... Cette lettre lui était adressée à Vincennes...

— A quoi ça peut-il te servir, son adresse?

— A lui écrire...

— Qu'est-ce que tu veux lui dire?

— Je veux lui renvoyer ça... répliqua René en tirant de l'une des poches du portefeuille un billet de banque.

— Cent francs! dit le voleur dont les yeux étincelaient de cupidité. Renvoyer cent francs! C'est ça une bêtise!... Gardons-les et part à deux...

René Moulin haussa les épaules.

— Tête sans cervelle! répondit-il. Ne comprenez-vous pas que Laurent ferait insérer dès demain dans les journaux une note pour réclamer un portefeuille contenant cent francs et des papiers...

— Je serais immédiatement accusé d'avoir volé ce portefeuille puisque je me servirai de son contenu...

— Faut être plus malin que ça? Je vais renvoyer le billet de banque à Laurent, en lui disant dans la lettre qu'il trouvera ses papiers chez le patron de l'estaminet où nous l'avons vu.

— Ils y seront donc?

— Sans doute, puisque je les y porterai moi-même... après en avoir fait usage, bien entendu...

Jean-Jeudi ébaucha un geste d'admiration, frappa sur l'épaule de René Moulin et s'écria:

— Mais, non d'un petit bonhomme, mon vieux, tu es rusé comme un vrai singe! Qu'est-ce qui aurait cru ça de toi?

— Ceci n'est rien... Je vous en ferai voir bien d'autres... Je vais dire bonjour à Loupiat, deux mots seulement, et nous filons.

René se contenta en effet de serrer la main au patron de la Canette-d'argent, lui expliqua son costume en affirmant qu'il était de noce, et sortit avec Jean-Jeudi.

— Où vas-tu maintenant? lui demanda ce dernier.

— Vous ne devinez pas?

— Rue de Berlin, peut-être?...

— Tout juste. Je parle anglais comme un Anglais, mon bonhomme, et je vais offrir mes services à madame veuve Dick Thorn.

Dix minutes après René Moulin, laissant Jean-Jeudi dans la rue, sonnait résolument à la porte de l'hôtel de l'ex-Claudia Varni.

XXXI

Nos lecteurs ont vu le policier Théfer, agissant pour le compte de Georges de la Tour-Vaudieu, conduire et faire écrouer Esther à l'asile des aliénés de Charenton.

Ils se rappellent sans doute cette réplique du directeur de l'établissement au médecin de service qui lui demandait dans quelle division il fallait placer la folle:

— Aux isolées, dans le service du docteur Loriot, notre nouvel adjoint.

Nous devons expliquer en quelques lignes la situation d'Etienne.  
Henry de la Tour-Vaudieu (peut-être ne l'a-t-

on pas oublié), avait prié son père de s'occuper du jeune docteur, son camarade, son ami d'enfance, et de lui faire obtenir le poste de médecin en second dans l'un des principaux hôpitaux de Paris.

Le sénateur, assez mécontent de la liaison intime de son fils adoptif avec le neveu d'un cocher de fiacre, s'était montré fort tiède dans ses sollicitations.

Le résultat de cette tiédeur avait été de faire sacrifier Etienne à l'un de ses concurrents plus chaudement recommandé.

Henry s'était dit alors qu'au lieu de s'adresser au duc il aurait beaucoup mieux fait d'agir par lui-même, sa position dans le monde lui permettant de devenir utilement le protecteur de son ami.

Aussi, dès le lendemain, prenant la chose à cœur, il s'était mis en campagne.  
Un médecin légiste qu'il connaissait lui apprit qu'une place de médecin adjoint se trouvait vacante à la maison de Charenton qui dépend, comme on le sait, de la préfecture.

Henry s'empres-sa de rendre visite au préfet de police, au directeur de l'asile, au procureur impérial, et mit en jeu toutes les influences dont il disposait, de manière à enlever la position de haute lutte.

Ces démarches se faisaient à l'insu de son ami.

Etienne, malgré sa grande jeunesse, était déjà connu et universellement estimé.

On s'accordait à lui reconnaître un mérite réel et à lui présager un brillant avenir...

# L'enseignement primaire en Algérie

Paris, 21 avril.

Le gouvernement va étendre à l'Algérie l'application de la loi sur la gratuité de l'enseignement primaire. Votée l'année dernière et aujourd'hui en vigueur dans toute la France, cette loi n'est pas encore promulguée dans notre grande colonie africaine.

Depuis longtemps les communes algériennes ont appliqué, avec leurs seuls revenus et au prix de sacrifices souvent considérables, le système de la gratuité absolue de l'enseignement primaire.

Mais il n'est pas possible de leur appliquer la nouvelle loi, à raison de l'organisation spéciale de l'Algérie. Cette loi oblige les communes à subvenir aux frais de la gratuité par des ressources provenant du prélèvement d'un cinquième sur les produits communaux. Or ce prélèvement a été retardé jusqu'en 1883 pour les communes de France, et c'est l'Etat qui doit faire face pour 1882 à cette dépense qui représente une somme de 15 millions.

Le ministre de l'instruction publique va, par analogie, demander aux Chambres un crédit supplémentaire de 1,400,000 francs pour faire bénéficier les communes de l'Algérie d'une mesure semblable.

## Etranger

### Italie

Rome, 21 avril. — Les typographes se sont mis en grève, et à la suite d'une entrevue infructueuse avec les maîtres imprimeurs, ont quitté subitement leurs ateliers.

L'imprimerie du Sénat, celle du *Bersaglière*, de la *Riforma*, de l'*Observatore romano*, de la *Raesequa* et de l'*Omnibus* ont été désertées complètement.

Il n'y a eu aucun désordre. Le préfet a dénoncé la commission de la grève à l'autorité judiciaire qui a ouvert une enquête.

### Espagne

Madrid, 21 avril. — M. Torero a lu à la tribune des lettres et des télégrammes privés qui ont été échangés entre le ministre des affaires étrangères et le ministre d'Espagne à Paris, au sujet du traité de commerce.

Le ministre des affaires étrangères a protesté et a soutenu le caractère secret de ces documents.

M. Torero a parlé pendant six heures contre le traité de commerce.

M. de Canovas combattra demain le traité.

La polémique est très vive entre les journaux, à ce sujet.

On croit que le traité de commerce aura une majorité de 200 voix à la Chambre des députés et de 25 au Sénat.

### Angleterre

Londres, 21 avril. — A la séance d'hier à la Chambre des communes, plusieurs orateurs ont demandé l'augmentation du nombre des cuirassés. M. Trevelyan a répondu, en comparant la flotte anglaise avec la flotte française, que toute rivalité était impossible avec la force navale de l'Angleterre et que l'augmentation de la flotte était inutile. La Chambre a repoussé l'augmentation.

Hier, a eu lieu un grand meeting à Mansion-House, sous la présidence du duc d'Edimbourg, dans le but d'organiser une exposition internationale de pêcheries à Londres.

Des troubles sérieux ont éclaté, à la suite d'une grève de mineurs, dans les Galles du Nord; la force armée a dû intervenir. Les troubles continuent.

M. Parnell est arrivé hier à Londres.

### Autriche-Hongrie

Vienne, 21 avril. — La *Deutsche Zeitung* annonce que ce n'est que le mois prochain qu'aura lieu le procès intenté au correspondant des journaux anglais, M. Evans. Le consul d'Angleterre, M. Saint-Johns, espère réussir à faire arrêter le procès, car s'il a lieu, il est presque impossible, dit le journal allemand, que l'accusé ne soit pas condamné tant les preuves de sa culpabilité abondent. Des documents réunis et de l'instruction, il résulterait que M. Evans était un agitateur zélé, en relations constantes avec les insurgés auxquels il fournissait des subsides en argent.

### Danemark

Paris, 21 avril. — Une dépêche de Copenhague confirme la nouvelle sur le voyage de la famille impériale russe en Danemark. L'impératrice de Russie doit venir faire ses couches à Copenhague; elle est attendue pour la fin de mai ou le commencement de juin.

L'empereur l'accompagnerait et retournerait en Russie après un séjour d'une semaine.

L'impératrice restera plusieurs mois dans sa famille.

### Russie

Saint-Petersbourg, 21 avril. — Le *Journal de Saint-Petersbourg* dit que la proposition de M. Barrère concernant la question du Danube, n'a pas encore été communiquée officiellement aux puissances et que les cabinets n'ont, par conséquent pas encore eu l'occasion de se prononcer à ce sujet.

Londres, 21 avril. — Le *Morning Post* annonce de Saint-Petersbourg que le général Ignatieff n'ira pas à Paris, mais que le czar rappellera le prince Orloff, dont il veut faire son conseiller intime.

Saint-Petersbourg 21 avril. — Il est inexact que le gouvernement russe ait l'intention de remplacer le prince Orloff, ambassadeur à Paris.

Il est également inexact que M. de Novikoff, ambassadeur de Russie à Constantinople, ait reçu un blâme de son gouvernement.

### Turquie

Constantinople, 21 avril. — M. de Novikoff se raprochant de la proposition de la Porte sur le contrôle, la question d'indemnité de guerre prend une tournure favorable.

### Egypte

Londres, 21 avril. — On mande d'Alexandrie que des troupes ont été envoyées dans les provinces de Garbich et de Charkich pour réprimer les brigandages.

Le ministre de l'intérieur a ordonné au gouverneur d'Alexandrie d'accéder à la demande du consul français réclamant au sujet de la suppression de la *Gazette des Tribunaux*, cette suppression ayant été faite sans l'assistance d'un délégué consulaire.

Londres, 21 avril. — Le *Times* annonce d'Alexandrie qu'on a des craintes de soulèvement de la part des Bédouins de la frontière contre le gouvernement actuel parce que l'élément fellah y domine, 2,000 hommes de troupes ont été envoyés à Damanhour et à Zagargig.

Le Caire, 21 avril. — Les agents diplomatiques anglais et français ont protesté contre les mauvais traitements de la police envers les nationaux anglais et français, à la suite de l'échauffourée qui a eu lieu à Suez à la fin de mars.

### Amérique

Washington, 21 avril. — Le président Arthur a fait les nominations suivantes:

M. Alphonse Taft est nommé ministre en Autriche, M. William Deyton, ministre en Hollande; M. Nicolas Fish, ministre en Belgique. M. Francis John est nommé chargé d'affaires en Portugal.

### Asie

Calcutta, 20 avril. — Des avis de Mandalay annoncent que les massacres politiques recommencent. Le roi a fait tuer ses deux sœurs, une des reines, un chancelier et cinquante de leurs parents.

# DARWIN

Le télégraphe nous a porté hier une grave nouvelle: l'illustre Darwin est mort à l'âge de soixante-treize ans. Nul naturaliste n'a occupé dans ce siècle une plus vaste place: aussi sa mort causera-t-elle un vide immense dans le monde savant.

M. de Cyon, dans le *Gaulois* consacre à celui qui vient de disparaître une étude approfondie; nous en reproduisons les principaux passages:

Né le 12 février 1809, à Shrewsbury, Charles-Robert Darwin fit ses études dans les universités d'Edimbourg et de Cambridge. Il fit partie de l'expédition du capitaine Fitzroy.

En cours des cinq années que dura ce grand voyage au tour du monde, il réunit de précieuses observations qui, plus tard, lui servirent à jeter les bases de ses principaux ouvrages.

On trouve dans ses premiers travaux les grandes qualités qui lui ont mérité sa réputation: observateur hors ligne auquel rien n'échappé, généralisateur remarquable ayant à un très haut degré la faculté de grouper les phénomènes et d'en réunir les traits communs, Darwin joignait à une érudition prodigieuse une honnêteté scientifique sans égale.

Vingt-trois ans après son retour, il se détermina enfin à publier le livre qui a immortalisé son nom: *L'Origine des espèces par voie de sélection naturelle*.

Dans ses premiers ouvrages, il s'est contenté d'exposer simplement les résultats de ses recherches; il gardait un silence absolu sur la doctrine de l'évolution dont l'idée germe déjà dans son esprit. Lorsqu'il eut recueilli par centaines et par milliers des faits à l'appui de sa théorie et qu'il eut, à l'aide de longues et patientes expériences, comblé les nombreuses lacunes de son système, il n'hésita plus à exposer ses découvertes au monde savant.

Darwin ne cacha pas ses hésitations et les objections qu'il se faisait à lui-même. Bien au contraire, à chaque page de son célèbre ouvrage, il cherche à provoquer des doutes dans l'esprit du lecteur.

Il indique clairement tous les arguments qui peuvent être opposés à sa doctrine, puis il s'applique à rassembler les preuves qui la justifient.

Cette méthode, libre de toute idée préconçue n'ayant qu'un seul but, la vérité, est pour beaucoup dans le charme que son livre offre au grand public et au savant.

Il est vrai que la doctrine de Darwin s'imposait aussi bien par la simplicité apparente de ses déductions que par le caractère grandiose de sa conception finale.

Cette doctrine, en effet, ne tendait à rien moins qu'à reconstruire, à travers les siècles, tout le règne organique. Darwin expliquait l'origine de toutes les espèces du règne animal, dans leur variété infinie, par leur descendance, en nombre très limité, des organismes simples.

La théorie de la descendance ou de l'évolution avait été exposée et soutenue bien avant Darwin, par Lamarck, un zoologiste français de haute valeur. Ce savant naturaliste a, lui aussi, défendu la descendance du monde organique des formes primitives, par une transformation lente et progressive qui se serait opérée à travers les milliers d'années, sous l'influence des milieux extérieurs et à l'aide de la transmission héréditaire des fonctions et des qualités acquises.

Le grand champion de l'immobilité des espèces, Cuvier, dominait trop le monde scientifique pour que la doctrine de Lamarck ait pu se faire jour. Mais, si le savant français doit être regardé comme le véritable précurseur de la doctrine naturaliste, c'est à Darwin que revient l'honneur de l'avoir fait admettre.

Lamarck fut le saint Jean de la nouvelle doctrine; Darwin en a été le Messie.

Le succès de la théorie de Darwin s'explique en partie seulement par les nombreux documents dont il l'a appuyée. Tous ces documents, malgré leur richesse et leur variété, ne donnaient pas et ne pouvaient pas fournir des preuves directes et irrécusables de la justesse de la nouvelle doctrine. Ils ne pouvaient que lui donner une vraisemblance, séduisante il est vrai, mais bien vague au fond.

Il faut rechercher la cause principale du succès dans les deux nouveaux principes que Darwin a posés pour démontrer la transformation progressive des espèces: la sélection naturelle et la lutte pour l'existence, la première poussant à l'accouplement les représentants les mieux doués de chaque espèce; la seconde, établissant que les représentants les moins bien doués tendent à disparaître, pour céder la place aux plus forts, aux plus énergiques, aux plus aptes à l'existence.

La sélection naturelle obtenait ainsi l'amélioration de l'espèce par les procédés dont se sert l'artificialitément tous les éleveurs.

Ajoutées à l'influence des milieux extérieurs et de la transmission héréditaire, la sélection naturelle et la lutte pour l'existence formaient en apparence du moins, une base assez solide pour attribuer un caractère scientifique à la théorie évolutionniste.

Jamais doctrine n'a provoqué d'attaques plus furibondes ni de défenses plus chaleureuses et plus passionnées.

L'immense portée philosophique du darwinisme, son influence sur la conception du monde — bien plus encore que ses côtés scientifiques — ont donné lieu à des controverses et à des polémiques sans fin. On remplirait des bibliothèques entières rien qu'avec les ouvrages publiés à propos du darwinisme. Il n'existe pas une branche du savoir humain qui n'ait été influencée ou modifiée par la doctrine évolutionniste. Quant à l'impulsion que cette doctrine a donnée à l'étude des sciences naturelles, elle a été si féconde qu'elle suffirait elle seule pour immortaliser Darwin, — dût le monde savant reconnaître un jour, comme c'est notre conviction, le caractère hypothétique de cette doctrine.

... Quel que soit le sort que l'avenir réserve à la doctrine de Darwin ce savant comptera toujours parmi les plus illustres. Il restera une des plus grandes gloires scientifiques. Aucun autre n'a exercé sur le progrès des sciences naturelles de la seconde moitié de ce siècle une influence plus décisive et plus féconde. Aucun autre n'a autant honoré la science par la noblesse de son caractère, par la simplicité antique de sa vie, et par son amour profond et sincère de la vérité.

## DÉPARTEMENTS

(Service spécial du *Republicain du Rhône*)

### LOIRE

Saint-Etienne, 21 avril. — Ce matin a eu lieu, dans la grande salle de la Chambre de commerce, la réunion que nous avions annoncée.

La séance était présidée par M. Euverte, président de la Chambre.

MM. Chavanne, Girodet, Reymond, députés, et Clavassieu, sénateur, étaient présents, ainsi qu'un assez grand nombre d'ingénieurs et de notables industriels de la ville et de la région.

M. Reymond a exposé l'état de la question du Canal de la Loire au Rhône et rendu compte des démarches faites par lui pour activer et mener à bonne fin l'étude de cette affaire d'un si haut intérêt pour les bassins de la Loire et du Gier. Il n'a pas dissimulé les difficultés que soulèverait le conseil général des ponts et chaussées contre une entreprise qui ne coûterait pas moins de 124 millions.

M. Jollois, ingénieur en chef du département, a traité le projet au point de vue technique; il a indiqué les parcours du Canal de Roanne à Ratarieux et de Ratarieux à Givors, qui évite le terrain bouillier et détrempé que les obstacles provenant des différences de niveau, pouvaient être vaincus aisément par la science moderne, à l'aide de chaînes capables d'élever un poids de 800 tonnes, à la hauteur de 30 ou 40 mètres.

Toute cette partie de la dissertation de M. Jollois a été écoutée avec le plus vif intérêt.

On n'évalue pas à moins de 1,300,000 tonnes le tonnage des marchandises de toute nature qui emprunteraient la voie du canal d'un fleuve à l'autre.

La police poursuit en ce moment une enquête sur le sujet d'une série d'attentats à la pudeur qui auraient été commis, du 9 au 15 courant, au Jardin des Palmiers, au bois Noir et place Sainte-Barbe.

L'état du jeune T... qui, mercredi matin, s'est tiré un coup de revolver dans la tête ne s'est pas aggravé.

Il a même pu prendre un peu de nourriture et commence à espérer qu'il pourra être sauvé.

Il avait fait des études spéciales relativement à l'aliénation mentale.

Toutes les notes recueillies sur son compte étant favorables, Henry, un matin fut officiellement informé que son ami venait d'obtenir le poste qu'il sollicitait pour lui avec une si ardente volonté de réussir.

Quelques heures après avoir reçu cet avis qui le combait de joie, il vit Etienne entrer chez lui, le visage moins triste que de coutume.

Le jeune docteur venait lui apprendre la grande nouvelle, sans se douter que c'était à lui qu'il devait ce bonheur inattendu et inespéré.

Henry le félicita cordialement, mais garda le secret sur sa protection occulte que couronnait un éclatant succès.

La place de médecin adjoint à l'école de Charenton ne rapportait pas des émoluments de grande importance, mais elle classait celui qui l'avait obtenue et dont la clientèle, par ce fait seul, devait s'accroître en même temps que sa réputation grandissait.

Etienne prit avec enthousiasme possession de son nouvel emploi, et dès le début prouva par son zèle et par l'étendue de ses connaissances qu'on avait fait un bon choix.

L'état d'Esther ne s'aggravait ni les mesures énergiques, ni les répressions rigoureuses.

On se contenta donc, tout en obéissant littéralement à la teneur de l'ordre d'écrou, de la conduire dans la partie des bâtiments destinée aux isolées et de l'enfermer dans une cellule dont les fenêtres garnies de barreaux domi-

naient les vastes jardins étagés sur la colline derrière la maison des fous.

Le changement de résidence et d'habitudes et la vue de nouveaux visages n'avaient, contre toute attente, nullement surexcité la folie d'Esther.

La pauvre femme s'était laissée conduire sans un murmure, sans une plainte, sans une velléité de révolte.

En franchissant le seuil de sa cellule elle ne sembla point surprise.

Elle s'approcha lentement de la fenêtre ouverte, attacha son regard morne sur les jardins touffus et s'immobilisa dans une rêverie muette. Ses lèvres ne balbutiaient point leurs refrains habituels.

On lui apporta son repas.

Elle s'assit auprès de la petite table sur laquelle on venait de la servir et mangea machinalement.

Deux heures après, au moment de la visite réglementaire, on la trouva couchée et endormie.

— En voilà une qui n'a pas l'air de devoir nous donner beaucoup de mal! se disait l'infirmier des isolés. Si elles étaient toutes comme ça, le métier serait trop facile!

Les visites des médecins avaient lieu vers neuf heures du matin.

Etienne Loriot arriva le lendemain avec sa ponctualité habituelle et se rendit à sa section où les infirmiers l'attendaient en compagnie d'un interne attaché à son service.

— Avons-nous quelque chose de nouveau? demanda-t-il.

— Oui, docteur.

— Qu'est-ce que c'est?

— Une pensionnaire envoyée par la préfecture, et au secret par ordre...

— Une folle dangereuse?

— Elle n'en a pas l'air... Depuis son arrivée elle se tient parfaitement tranquille. Jamais folle ne parut moins agitée.

— Jeune ou vieille?

— Entre deux âges, mais très belle personne encore, l'air doux et distingué...

— A quelle classe sociale appartient-elle?

— Elle est habillée en femme riche. Est-ce par elle que vous commencerez docteur?...

— Non... Je la visiterai en dernier.

Le service d'Etienne Loriot comprenait environ vingt cellules, sur lesquelles une douzaine seulement étaient occupées.

Son inspection, s'il eût été moins consciencieux, aurait pu ne durer que quelques minutes, mais comprenant toute l'étendue du devoir qu'il devait remplir, toute la responsabilité morale qui lui incombait, il ne faisait rien à la légère, étudiait tout, se rendait compte de tout, et n'avait pas de plus chère ambition que d'arriver à de sérieux résultats, et de mener à bien des guérisons qui semblaient impossibles ou du moins improbables.

Pour la plupart des sujets confiés à ses soins aucun espoir n'existait; il ne se le dissimulait pas.

L'état mental de quelques autres lui paraissait susceptible d'amélioration, et ceux là étaient l'objet de ses études assidues et de ses préoccupations constantes.

La visite habituelle lui prit environ une heure, puis il se rendit à la cellule de la nouvelle pensionnaire, comme la nommait l'infirmier. Ce dernier ouvrit la porte.

Le docteur franchit le seuil.

Esther était encore couchée, mais elle ne dormait plus.

Son coude s'appuyait sur l'oreiller. Sa tête reposait sur sa main. Ses grands yeux bleus avaient une expression indécise, mais d'une pénétrante mélancolie. Les flots soyeux de ses cheveux blonds épars, encadrant son visage pâle, donnaient à sa beauté un caractère étrange et saisi-sant.

Etienne surpris et charmé de cette apparition poétique à laquelle il était si loin de s'attendre fit quelques pas vers le lit.

Esther, en le voyant s'approcher, souleva un peu la tête et attacha sur lui un regard vague et noyé.

Le docteur prit une de ses mains qu'elle abandonna sans résistance.

Il trouva la peau fraîche et les battements du poulx réguliers.

— Souffrez-vous, madame? demanda-t-il.

Esther ne répondit pas.

Le jeune médecin lui appuya la paume de sa main sur le front.

— La chaleur morale... murmura-t-il, n'est de plus...

Il ajouta tout haut, en prenant un siège et s'asseyant près du lit:

— Ne m'entendez-vous point? Ne voulez-vous pas me parler? (A suivre.)

Il continue à recevoir les soins de M. le docteur Gouilloux.

**Rive-de-Gier.** — Ceux des ouvriers des usines Arbel et Délassieux qui n'avaient pas encore repris le travail, sont rentrés dans les ateliers hier matin.

Le bruit court que les patrons accorderont d'eux-mêmes une légère diminution sur la durée de la journée de travail.

### ISERE

**Grenoble, 21 avril.** — Hier matin, vers cinq heures et demie, un tremblement de terre s'est fait ressentir à Grenoble. Deux secousses se sont produites à un court intervalle; elle n'ont occasionné aucun accident.

**Marcollin.** — Dimanche, 16 avril, vers dix heures du soir, un incendie a détruit complètement à Marcollin, une maison d'habitation et ses dépendances, appartenant à M. Antoine Bouvagnet, cultivateur.

Le matin du jour de l'incendie, la femme Bouvagnet avait envoyé chez son grand-père, à Moras, son fils âgé de dix ans, pendant qu'elle se rendait à Lyon.

On ne connaît pas le montant des pertes et si elles sont couvertes par une assurance, la femme Bouvagnet n'étant pas encore revenue de son voyage à Lyon.

D'après la rumeur publique, les causes de ce sinistre seraient attribuées à la malveillance.

**Coublevie.** — Le comble de l'audace pour un prisonnier est, après être sorti de la maison d'arrêt, de se présenter le lendemain dans une famille, où l'un des membres est détenu et de dérober ensuite les effets d'habillement de son ex-compagnon.

La chose paraît presque invraisemblable et pourtant le nommé Antoine Billon, dit Langean, du Pont-de-Beauvoisin (Savoie), est de cette force.

Vendredi dernier, il s'est rendu chez Mme veuve D..., à Coublevie, et, après avoir souhaité le bonjour à cette dame de la part de son fils, il s'est emparé, pendant une courte absence de Mme D..., de quelques vêtements estimés 90 francs.

Cet audacieux gredin est activement recherché.

### AIN

**Bourg, 21 avril.** — Le conseil général de l'Ain a eu sa session hier soir.

La quête faite dimanche sur le parcours de la cavalcade à Bourg a donné une somme de 2,776 fr.; les entrées au bal ont produit 800 fr. Il reste de plus le montant des souscriptions et la somme produite par la vente des billets de la tombola qui sera tirée dimanche prochain.

Tous frais prélevés, le Comité compte verser près de 4,000 fr. au bureau de bienfaisance. Le 16 avril aura été une journée bien employée.

Le 15, on amenait de Genève à la maison de sûreté de Gex, le nommé Charles Carnet. Cet individu était accusé de faux commis à Dijon. Tandis qu'on le fouillait, il tira de sa poche un revolver et s'en tira un coup dans la région du cœur. La mort a été instantanée.

### DROME

**Valence, 21 avril.** — Le général Boulanger, dans une lettre d'adieu adressée au maire de Valence, s'exprime ainsi :

« Appelé à la direction de l'infanterie, je tiens avant de quitter Valence, où pendant dix-huit mois je n'ai trouvé qu'affectueux cordials, à remercier publiquement la brave population valentinoise dans la personne de son digne maire.

« Que chacun de vos administrés sache bien que je n'oublierai jamais le temps passé dans votre ville.

« Pendant mon séjour, le parfait accord qui n'a cessé de régner entre l'élément civil et l'élément militaire a rendu mon commandement facile. »

Le général partira dimanche prochain pour Paris.

## CONSEIL GÉNÉRAL DU RHONE

Séance du Vendredi 21 avril

PRÉSIDENCE DE M. THEVENET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 1 heure.

MM. Oustry, préfet du Rhône, Louis et Paul, secrétaires généraux, assistent à la séance.

M. Gay, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

M. le préfet fait plusieurs communications dont acte est donné.

**Commission des vœux.** — L'ordre du jour appelle la nomination de deux membres en remplacement de MM. Sère et Torver.

Au deuxième tour de scrutin, M. Dumont-Sannier est élu par 16 voix; et au troisième tour M. Ferrouillat, par 13 voix.

La commission des vœux se trouve par suite ainsi composée : MM. Causse, Ferrer, Debolo, Dumont-Sannier et Ferrouillat.

**Canal du Rhône à Marseille.** — Le rapport de la commission conclut à l'ajournement d'une décision.

**Canal de navigation du Rhône au port de Cette.** — La décision est ajournée.

**Canal de navigation du Rhône à Marseille.** — Le rapport conclut au refus de tout concours financier pour un projet qui ne paraît pas justifié par l'intérêt des populations. — Adopté.

Rapporteur : M. Rebatal.

**Alliées.** — *Contingent arriéré de plusieurs communes.*

— Les conclusions du rapport invitent M. le préfet à poursuivre le recouvrement des créances arriérées sont adoptées.

Rapporteur : M. Garapon.

**Bourses au Lycée de Lyon.** — Adopté.

Rapporteur : M. Bavozet.

**Ecole normale des institutrices. Installation d'une bourse.** — Adopté.

Rapporteur : M. Bavozet.

**Ecole centrale des arts et manufactures de Paris.** — La demande faite pour l'obtention d'une bourse par M. Pierre Fourret est rejetée.

Rapporteur : M. Bavozet.

**Inspection des salles d'asiles communales.** — Il s'agit d'une subvention de 1,000 fr. à accorder à l'inspectrice départementale. Le rapport conclut en faveur de la subvention.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Gay, Debolo et Bavozet, le dossier est renvoyé à la commission.

**Constructions, réparations et appropriation des maisons d'école-mairie.** — Des demandes de secours formées par les communes de Sainte-Colombe, Bron, Vourles, Brindas, Bessenay et Messimy, etc., sont accordées. Rapporteur : M. Bavozet.

**Logements des gendarmes réservistes et territoriaux. Construction d'une caserne de gendarmerie.** — La commission propose de renvoyer l'étude de la question à une commission de cinq membres qui déposerait un rapport à ce sujet à la session du mois d'août.

Après une discussion fort animée à laquelle prennent part MM. Thiers et Gay, qui dit qu'on lui dépeint le ministre de la guerre comme un croquemitaine, les conclusions du rapport sont mises en voix.

M. Gay, qui, suivant une expression de M. Thiers, fait « l'enfant à mauvaise tête », demande le vote nominal.

Les conclusions du rapport sont adoptées par 22 voix contre 2, celles de M. Ferrer et Gay, *Arcades ambo.*

Il est procédé à la nomination de la commission de cinq membres. Sont élus : MM. Thiers, Causse, Debolo, au premier tour; Bousquet au second tour, et Ferrouillat au troisième tour.

**Chemin de fer de Tarare à Villefranche.** — Le rapport conclut à ce que dérogation soit donnée à la commission départementale pour approuver la nouvelle convention et le nouveau cahier des charges concernant spécialement la ligne d'intérêt local de Tarare à Villefranche.

M. Gay demande que les entrepreneurs n'emploient que des ouvriers français sur la ligne.

M. le préfet fait remarquer que le travail est libre en France comme en pays étranger et que cette clause ne saurait être introduite.

M. Carriez critique l'établissement d'une voie étroite, et dit que la ligne projetée n'est pas viable.

M. Thiers conteste la compétence de M. Carriez à ce sujet, et soutient les lignes à voie étroite. D'ailleurs un vote est acquis et le conseil ne saurait revenir sur sa décision de 1880.

M. Carriez répond, qu'il ne saurait mettre en effet sa compétence en parallèle avec celle de M. Thiers; il s'écartera, vu cette compétence bien connue, ce dernier n'ait encore été appelé à l'exercer que comme conseiller général. (Hilarité.)

Après cette joute oratoire entre les deux concurrents qui se sont gardés rancune de leur lutte électorale de Villefranche, la discussion est close.

La proposition Carriez, demandant que le conseil revienne sur sa délibération de 1880, est rejetée.

La clause relative au travail des étrangers sur la ligne est rejetée.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

**Création d'une brigade de gendarmerie à Cours.** — M. Ferrer combat le projet et dit que sous un gouvernement dont le principe doit être la vertu les gendarmes sont inutiles.

Cette théorie, exposée avec toute la gravité dont l'honorable conseiller a coutume, soulève une explosion de rires.

M. Gay vient à la rescousse et dit qu'avec les gendarmes, le nombre des malfaiteurs et des vagabonds devra augmenter pour leur donner du travail.

Malgré ces judicieuses observations, les conclusions du rapport sont approuvées.

Rapporteur : M. du Sablon.

**Création d'une brigade de gendarmerie à Saint-Fons.** — La décision est ajournée.

Rapporteur : M. Debolo.

**Routes nationales. Rapport de M. l'ingénieur en chef.**

— Le rapport conclut à ce que les crédits pour les routes soient augmentés. M. Debolo exprime le vœu que les ingénieurs des ponts-et-chaussées fassent disparaître du pont Tilsit les emblèmes impériaux qui y sont encore.

Acte est donné de la communication.

**Foires et marchés.** — La création d'une seconde foire à Grigny, à la date du 22 janvier de chaque année, est votée.

Rapporteur : M. Fond.

**Route nationale n° 7 et route départementale n° 12.**

— Les conclusions tendent à l'ouverture d'un crédit de 30,000 fr. pour l'amélioration de ces routes. Adopté.

Rapporteur : M. Richard-Vacheron.

**Hôtel de préfecture. Expropriation.** — Les conclusions du rapport sont adoptées. La commission départementale sera chargée de traiter avec les propriétaires expropriés au sujet de la vente des matériaux provenant des maisons à démolir.

Rapporteur : M. Causse.

**Hôtel de la préfecture. Plans, devis et cahiers des charges.** — Le rapporteur demande que dérogation soit donnée à la commission départementale pour approuver les plans et devis et fixer l'époque de l'adjudication des travaux.

Le proliférique M. Gay, présente quelques observations. Il demande encore que des ouvriers étrangers ne puissent être admis dans les chantiers. Il trouve aussi que la confiance accordée à la commission départementale est excessive et qu'on a l'air de prendre les autres membres du conseil pour des incapables.

M. Ferrer essaye de rassurer son ami, l'ex-maire de Caluire — qui, lui, ne veut pas être rassuré.

Après quelques observations judicieuses de M. le préfet et de M. Thévenet, comme M. Gay, insiste, M. Richard-Vacheron lui joue le mauvais tour de lui demander de formuler par écrit ses propositions. Après un bon quart d'heure de travail, l'ex-maire de Caluire finit par aboutir. Sa rédaction confuse suscite un nouveau débat et, en fin de compte, le conseil repousse les propositions Gay.

M. Thiers dépose une proposition fixant les points sur lesquels dérogation sera donnée à la commission départementale. Elle est votée à l'unanimité.

**Ecole normale d'institutrices.** — Construction. — Une demande de M. César Pompée pour la construction des écoles normales primaires, est rejetée.

Rapporteur : M. Million.

**Chemin de fer de Belleville à la Clayette.** — Le rapport conclut à faire établir un avans-projet sur la construction de cette ligne.

Adopté. Rapporteur : M. Million.

**Pépinière de vignes américaines.** — La commission ne reconnaît pas l'utilité d'une création d'écoles de greffages.

Les conclusions tendant au rejet de la proposition sont adoptées.

Rapporteur : M. Million.

**Construction d'une caserne de gendarmerie à l'Arbresle.** — Adopté.

Rapporteur : M. Ponteil.

**Ecole normale des institutrices.** — La discussion est ouverte sur le rapport de la commission spéciale chargée de rechercher les terrains propres à la construction de l'école normale des institutrices.

Plusieurs membres de la commission ont trouvé que les terrains du clos Champavert étaient insuffisants pour l'installation de l'école et ont demandé de choisir le clos Fayet d'une étendue beaucoup plus considérable et où les élèves pourraient faire de l'agriculture pratique.

On installerait l'école d'institutrices sur les terrains du clos Champavert.

M. Bavozet combat longuement cet amendement, et trouve que le choix du clos Champavert peut largement suffire à tous les besoins. Il conclut en demandant au conseil de maintenir sa décision primitive, à savoir : choix du clos Champavert pour l'école normale des institutrices sans pensionnat, et du clos Fayet pour celle des institutrices avec pensionnat.

M. Debolo soutient l'amendement dont il est un des auteurs et fait valoir de nombreuses raisons à l'appui, entre autres l'impossibilité de donner l'enseignement agricole aux élèves dans le clos Champavert.

Le conseil fera une œuvre sage et utile en l'adoptant et en revenant sur sa première décision.

L'amendement Debolo est mis aux voix et adopté à une forte majorité.

La séance est levée à 5 h. 30.

Lundi, séance à une heure. Aujourd'hui samedi, réunions des commissions.

## CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Samedi, 22 avril, 112<sup>e</sup> jour de l'année. Soleil : lever, 4 h. 58; coucher, 6 h. 59. Les jours croissent de 1 minute.

Ephémérides (1809). Victoire d'Eckmühl sur les Autrichiens.

Le maire de Lyon donne avis qu'il sera procédé, le dimanche 23 avril courant, à un second tour de scrutin pour la nomination d'un conseiller municipal dans la sixième section de Lyon.

Le scrutin sera ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Les électeurs se réuniront au Palais des Arts, salle du Petit-Amphithéâtre de la Faculté des Lettres, au 1<sup>er</sup> étage. (Entrée par la rue de l'Hôtel-de-Ville.)

Jeudi, la ville de Trévoux a vu arriver le premier train de voyageurs de la nouvelle ligne de Sathonay à Trévoux.

Ce train d'essai, qui ne se composait que d'une seule voiture, a amené les membres du conseil d'administration, les ingénieurs de la Compagnie et quelques membres du conseil général du Rhône, qui avaient tenu à constater par eux-mêmes, l'état d'achèvement des travaux.

Cette ligne, très pittoresque comme trajet, aura des voitures d'un nouveau modèle, très confortables, qui ont été très admirées.

Le conseil municipal de Trévoux a reçu les voyageurs à la gare.

Après un court séjour à Trévoux, on a repris la route de Lyon.

La date de l'inauguration n'est pas encore officiellement fixée. Ce sera probablement le 21 ou le 28 mai.

De grandes fêtes se préparent à Trévoux à cette occasion.

Le nommé Blaise D..., âgé de 31 ans, de nationalité italienne, ouvrier menuisier chez M. Fabre, rue Duguesclin, s'était rendu hier soir à l'atelier dans un état complet d'ivresse. Il se mit à insulter grossièrement ses camarades et causa un tel scandale que M. Fabre se vit obligé d'avoir recours à l'intervention des gardiens de la paix.

A leur vue, l'ivrogne entra dans une fureur épouvantable, s'arma d'une pièce de bois et chercha à en frapper les agents qui eurent beaucoup de peine à le conduire au poste. On a trouvé dans ses poches un revolver chargé.

D... a été écroué pour ivresse manifeste et rébellion envers les agents de la force publique.

Hier soir, à 4 heures, une collision a eu lieu sur le quai Saint-Vincent entre deux camions, conduit l'un par M. Vincent Roustain, l'autre par un employé de M. Faivre, chaudronnier, connu sous le surnom de « le Zouave ».

La violence du choc a été telle que le premier de ces véhicules a eues brancards brisés : son conducteur violemment projeté sur la chaussée, a reçu des contusions assez sérieuses.

Conduit à la pharmacie Daloz, rue d'Algérie, le blessé y a reçu les soins nécessaires et a été conduit ensuite à son domicile.

La nuit dernière, un sieur Joseph Perrot, demeurant place Grolier, descendit sur le bas-

port du quai des Célestins pour satisfaire à un besoin naturel. Notre homme qui avait occupé sa soirée à faire de nombreuses libations, s'approcha trop près du bord et tomba dans l'eau heureusement peu profonde.

A ses cris des gardiens de la paix accoururent et parvinrent à le retirer sain et sauf. La seule victime à regretter a été le chapeau de l'ivrogne emporté par le courant.

La circulation va devenir la nuit aussi dangereuse dans les quartiers de Saint-Just que dans certains points de la Mouche et de la Guillotière.

Hier soir, à 10 heures, le sieur Bouvier, marchand de fourrages, au Pont-d'Alai, a été attaqué rue des Rothières par trois individus, qui après l'avoir frappé à coups de bâton l'ont dévalisé d'une somme de 360 francs et lui ont pris sa voiture et son cheval qu'il a retrouvés le lendemain à une très grande distance du lieu de la scène.

Une enquête est ouverte par le commissaire du quartier.

La nommée Louise Durel, domestique chez M. Bertrand, quai Tilsit, 17, avait trouvé un moyen bien simple d'augmenter ses gages. Elle s'emparait de vêtements et du linge appartenant à son maître et les engageait au Mont-de-Piété.

Elle avait la précaution de le faire sous un faux nom en indiquant une fausse adresse et de brûler ensuite les reconnaissances. Malgré ces soins, elle a fini par être surprise et arrêtée.

Cette fille qui avait déjà subi trois condamnations a été condamnée de nouveau hier par le tribunal correctionnel à 4 mois de prison.

Le tribunal correctionnel vient de condamner à 5 ans de prison un escroc des plus audacieux, nommé Eugène Lançon, qui s'était fait remettre à l'aide de fausses lettres, par divers négociants de notre ville, des marchandises en quantité considérable, au nom d'un honorable docteur de Saint-Trivier-sur-Moignans.

Lançon sortait de la maison centrale d'Alberville, où il avait subi une peine de 3 ans de prison pour vols, abus de confiance et rupture de ban.

Le tribunal correctionnel vient de condamner à 5 ans de prison un escroc des plus audacieux, nommé Eugène Lançon, qui s'était fait remettre à l'aide de fausses lettres, par divers négociants de notre ville, des marchandises en quantité considérable, au nom d'un honorable docteur de Saint-Trivier-sur-Moignans.

Lançon sortait de la maison centrale d'Alberville, où il avait subi une peine de 3 ans de prison pour vols, abus de confiance et rupture de ban.

## OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, 21 avril, 4 h. 30 soir.

Température : Une zone de pressions supérieures à 765mm. s'étend actuellement sur la France et l'Allemagne (Lyon 770mm), et occasionne sur ces régions un temps généralement beau et chaud.

A Lyon, le ciel a encore été très beau pendant la nuit dernière; mais le refroidissement a été relativement faible : les minima observés sous l'abri sont de -7° 8', 2 au Parc; -7° 8', 0 à Saint-Genis, et ceux observés sur le gazon de -7° 3', 0 et -7° 5', 2.

Pendant la journée d'hier, le thermomètre abrité a atteint 21° au Parc, et le thermomètre de gazon 38.

Temps probable : assez beau.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 avril.

Les dispositions un peu vacillantes qui régnaient hier sur le marché ont fait place dans la soirée à un raffermissement sérieux dont les effets se sont prolongés sur la séance d'aujourd'hui.

Cette amélioration se traduit par un redressement général des cotes. Tous les groupes de fonds publics enregistrent de très intéressantes plus-values.

La plus marquante est celle du 5 0/0 qui remonte vers 118,50 et finit à 118,45.

Les fonds 3 0/0 ont moins d'élasticité; ils obtiennent de bons prix, mais sans dépasser ceux de la veille. La préférence du marché pour le Cinq s'explique par l'approche d'un coupon trimestriel de 1,25 à détacher au seuil de la liquidation.

Le 5 0/0 Italien est monté à 91,50; le Turc se traite toujours à 13,30.

Le Suez et le Gaz ont eu leur courant d'affaires quotidiennes; mais le Panama, très recherché, est monté à 545, et montera au-delà.

## DERNIERE HEURE

Paris, 21 avril, 11 h. 55 soir.

Les nouvelles arrivées au ministère disent que les abstentions de dimanche n'ont pas un caractère inquiétant, qu'elles sont dues simplement à la stabilité des institutions républicaines.

— La nomination du général Boulanger à la direction de l'infanterie au ministère de la guerre, calme les appréhensions causées par le bruit de la nomination du général de Barrail.

— Une épidémie de diphtérie s'est déclarée à l'école de la Légion d'honneur, à Saint-Denis. Le quartier des jeunes filles a été licencié.

— Les manœuvres de brigade seront exécutées cette année avant les manœuvres d'automne.

BOURSE DU BOULEVARD

Paris, 21 avril.

3 0/0.....	84 05	Egypte.....	344 37
3 0/0 nouveau..	» »	Banque Ottom.....	787 50
5 0/0.....	118 21	Chemins turcs..	» »
Italian.....	90 90	Alpine.....	» »
Turc.....	13 05	Rio.....	676 25
Extérieure.....	27 5/8	Panama.....	» »

# CHOSSES & AUTRES

## Un sauveteur de quatre ans

Le Rambolain raconte le fait suivant :  
« Il y a quelques jours — fin mars — le jeune Henri Conard, âgé de quatre ans et demi, fils de l'instituteur de Villers-le-Mahieu — et sa sœur Blanche, âgée de trois ans et demi, en allant voir leur grand-mère, s'arrêtèrent tous deux, avec quelques autres enfants de leur âge, à jouer auprès d'une petite mare ; tout en jouant, Blanche s'approcha trop près de la mare et tomba dedans, justement à l'endroit où elle est le plus creuse — 1 m. 50 au moins.  
« Alors, le jeune Henri, tandis que les autres enfants s'enfuyaient, comprenant que sa sœur était en danger, eut l'incroyable présence d'esprit de descendre, au péril de sa vie, dans la mare. Là, se cramponnant à une racine d'arbre, il parvint à saisir sa sœur, à l'attirer à lui et à la faire remonter sur la berge ; puis, la prenant par la main, il la ramena tout en pleurant et raconta comment l'accident était arrivé et comment il avait fait pour sauver l'enfant. »

## Timothée Trimm et le tailleur

Empruntés à notre confrère Aurélien Scholl une amusante histoire dont Timothée Trimm est le héros et un tailleur créancier la victime :  
Lespès devait cinq ou six cents francs à un Dusantoy de la rue des Jeûneurs, et naturellement celui-ci ne pouvait obtenir un sou.  
Vingt fois il avait sonné, frappé, tambouriné à la porte de son client rétif sans obtenir de réponse.  
Un matin, il pinça Lespès qui descendait l'escalier.  
— C'est vous, mon cher ? demanda le débiteur.  
— Sans doute, monsieur, répliqua l'autre avec humeur.  
— Vous voulez me parler ?  
— Naturellement.  
— Eh bien ! descendons ensemble, nous allons causer en prenant un vermouth au café Mazarin.

Lespès emmena le tailleur, fit servir deux vermouths, et, de cette voix perçante qu'on lui connaissait, entama le combat.  
— Vous venez me demander de l'argent ?  
— Mais...  
— C'est votre droit, je ne le conteste pas. Je ne puis pas vous en donner, et je le regrette. Je vous paierai un jour ou l'autre. Vous pouvez vous plaindre de la rigueur des temps, accuser le sort, tout ce que vous voudrez. Ce que je n'admets pas, c'est que vous m'adressiez le moindre reproche.  
— Cependant, il me semble...  
— Il ne doit rien vous sembler. Considérez, je vous prie, la différence de nos procédés. De quoi vivez-vous ? De votre travail ? Eh bien ! je vous ai donné la préférence sur les autres travailleurs, je vous ai fait travailler... C'est une marque de bonne volonté.  
— Je ne dit pas non.  
— Moi, je suis homme de lettres. Comme vous, c'est mon travail qui me fait vivre. Eh bien ! m'avez-vous fait travailler ?  
Le tailleur, tout confus, balbutia quelques mots d'excuses.

## Mots de la fin

Un journal de Genève publiait ces jours-ci une annonce ainsi conçue :  
« Existence brillante assurée à tous ; moyen facile de gagner six mille francs par an. Explication franco contre mandat de 5 francs. — V. Z... poste restante. »  
Un naïf envoie la somme demandée.  
Par retour du courrier, il reçoit cette réponse :  
« Faites comme moi. »  
Conversation entre deux mères de famille :  
— Les poupées d'autrefois apprenaient aux petites filles à être des mamans pour rire.  
— C'est vrai ! les poupées d'à présent ne leur apprennent plus qu'à être des coquettes pour de vrai.  
Un avocat plaide hier, devant la cour, un procès en falsification de vins ; il établit, les analyses en main,

la bonté de sa cause, et s'écrie dans un mouvement lyrique : « Enfin, mon vin est le fils légitime de la vigne...  
Alors le président : « Il vaudrait mieux pour lui qu'il en fut l'enfant naturel. »

## BOURSE DE LYON

Du 21 avril 1882

Rentes	Comptant	Actions
3 1/2 amortissable... 84 02	Gaz de Lyon... 87 50	Gaz de Lyon... 87 50
4 1/2... 84 17	Gaz de la Guilloitière... 87 50	Gaz de la Guilloitière... 87 50
5 0/0 français... 118 40	Mines de la Loire... 87 50	Mines de la Loire... 87 50
Autrichien 4 0/0... 91 45	Montrambert... 87 50	Montrambert... 87 50
Russe 5 0/0... 18 25	St-Etienne... 87 50	St-Etienne... 87 50
Autrichien 4 0/0... 89 50	Rive-de-Gier... 87 50	Rive-de-Gier... 87 50
Russe 5 0/0... 27 3/4	Société Lyonnaise... 87 50	Société Lyonnaise... 87 50
Espagne 3 0/0... 348 75	Bateaux-Omnibus... 87 50	Bateaux-Omnibus... 87 50
Dette Egypt. unifiée... 612 50	Bombes... 87 50	Bombes... 87 50
Crédit mob. Espag... 760	Abattoirs... 87 50	Abattoirs... 87 50
Crédit Lyonnais... 760	Verreries L. et Rhône... 87 50	Verreries L. et Rhône... 87 50
Union générale... 760	Croix-Rouge... 87 50	Croix-Rouge... 87 50
B. Lyon et Loire... 760	Obligations	Obligations
B. Hypothec. France... 530	Ville-de-Lyon... 87 50	Ville-de-Lyon... 87 50
Soc. Foncière Lyonn... 802 50	Ville-de-Paris 1869... 393	Ville-de-Paris 1869... 393
Paris-Lyon-Médit... 702 50	Ville-de-Paris 1871... 393	Ville-de-Paris 1871... 393
Che. Autrichiens... 317 50	Lombardes-anciennes... 87 50	Lombardes-anciennes... 87 50
Lombard-Vénitien... 541 25	Lombardes-nouvelles... 87 50	Lombardes-nouvelles... 87 50
Baragossa... 630	Loire... 87 50	Loire... 87 50
Nord-Espagne... 2025	Saint-Etienne... 87 50	Saint-Etienne... 87 50
	Rhône-et-Loire 4 0/0... 372	Rhône-et-Loire 4 0/0... 372
	Paris-Lyon-Médit... 372	Paris-Lyon-Médit... 372
	Suez... 372	Suez... 372

## SPECTACLES DU 22 AVRIL

**Grand-Théâtre de Ly**  
Aujourd'hui samedi :  
Relâche.  
**Théâtre des Célestins**  
Aujourd'hui samedi, à 7 h. 3/4 :  
« L'histoire d'un sou.  
« La Papillonne.

## Scala-Bouffes

Tous les soirs, grand concert varié.

## Casino

rus de la République

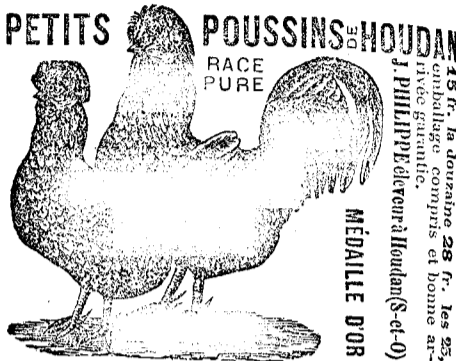
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.  
Orchestre sous la direction de M. Léone.

## Folies-Befgères

Les mardi, jeudi et dimanche, séances de patinage à 8 h. du soir.  
Clôture le 30 avril.

## Alcazar

Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes, de 7 heures à minuit.



**PETITS POUSSINS DE HOUDAN**  
RACE PURE  
MÉDAILLE D'OR

**HERNIES** sans opération, guérison prompte par le Bandage de GAILLARD, 4, Charité, 1, Lyon.  
Le rédacteur gérant, Victor GOURRAUD  
Lyon. — Imp. Waltener, rue Bellecordière, 14.

## ANNONCES

Etude de M. Ruffin, huissier à Lyon, rue Ferrandière, 24.  
Le mardi vingt-cinq avril courant, sur la place St-Pothin, à Lyon, il sera vendu aux enchères : comptoir, balances, armoire à glace, fauteuil, chaises, commodes et quantité d'articles d'épicerie.

## VENTES JUDICIAIRES

Le lundi vingt-quatre avril 1882, à dix heures du matin, sur la place publique de la Guilloitière, à Lyon, il sera vendu divers objets saisis, tels que : deux voitures pour l'industrie, deux chevaux avec les harnais et les accessoires.

Le même jour, à midi, sur la place publique de la Guilloitière, à Lyon, il sera vendu divers objets saisis, tels que : une voiture pour l'industrie, un cheval avec les harnais et les accessoires, etc.

Le même jour, à une heure du soir sur la place publique des Cordeliers, à Lyon, il sera vendu divers objets mobiliers saisis, tels que : garde-robres, table, glace, tableaux, sept lits garnis, etc.

Le même jour, à onze heures du matin, sur la place publique des Cordeliers, à Lyon, il sera vendu divers objets mobiliers saisis, tels que : tables, fourneau, placards, chaises, trois mécaniques à dévider le coton, bureau, glace, etc.

Le même jour, à dix heures du matin, sur la place publique de Trion, à Lyon, il sera vendu divers objets saisis, tels que : trois voitures pour l'industrie, deux chevaux avec les harnais et tous les accessoires.

Le même jour, à dix heures du matin, sur la place publique de Trion, à Lyon, il sera vendu divers objets saisis, tels que : trois voitures pour l'industrie, deux chevaux avec les harnais et tous les accessoires.

**AVANCES** de fonds aux propriétaires et commerçants s. simple signature. Province et Etranger. Ecr. comptoir Financier, r. Rivoli, Paris.

## Belle écriture cursive

Nouvelle méthode perfectionnée. Trois mois suffisent pour enseigner l'écriture à une personne qui n'a jamais tenu la plume. Réforme complète en moins de deux mois de l'écriture la plus mauvaise.

Leçons à domicile à 2 francs le cachet. S'adresser à l'Agence Fournier, 14 rue Confort, sous le n° 9941.

**DES BOISSONS GAZEUSES.** — Guis, manuel du fabricant, 1 vol. grand in-8 illustré de 80 gravures, indispensable à tous ceux qui s'occupent de la lucrative industrie des boissons gazeuses, débitants, brasseurs, etc. Envoi franco contre 5 fr. en timbres poste adressés à l'auteur : Hermann-Lachapelle, 144, faubourg Poissonnière, Paris, et chez tous les libraires, 6073. mai.

## ON DESIRERAIT LOUER

De suite une petite maison de campagne de cinq à six pièces avec jardin, le tout autant que possible indépendant et de préférence entre Jte-Foy et Ecully. S'adr. rue Confort, 14, à l'Agence V. Fournier, sous le n° 2534.

# Le Journal des Tirages Financiers

(12<sup>e</sup> Année)

PARIS — 13, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

## SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

## L'ABONNÉ A DROIT :

AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS sans Commission

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

# UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

# BANQUE HYPOTHECAIRE DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 100 MILLIONS. — 4, RUE DE LA PAIX

Prêts actuellement réalisés (sur première hypothèque) : 150 millions

**BONS 5% DE CAISSE** Les Bons de Caisse rapportant 5%, sont à cinq ans d'échéance. — L'intérêt est payable semestriellement, les 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre de chaque année. Les Bons sont de 100 — 500 — 1,000 — 5,000 et 10,000 fr. Ils sont, à la volonté des souscripteurs, au porteur ou nominatifs. Les Bons nominatifs sont transmissibles par voie d'endossement et munis de coupons d'intérêt au porteur.

**OBLIGATIONS** La Société adhère, au prix net de 465 fr. des obligations entièrement libérées, rapportant 20 fr. d'intérêt annuel payable trimestriellement. Ces titres sont remboursés à 500 fr.

**GARANTIES DES TITRES** 1<sup>o</sup> L'ensemble des prêts consentis sur première hypothèque, dont le montant doit être toujours au moins égal à celui des obligations en circulation (Art. 31 des Statuts); 2<sup>o</sup> Le capital de la Société, qui est actuellement de 100 millions et doit toujours être égal au vingtième des obligations en circulation (Art. 8 des Statuts).

Les coupons des Obligations et des Bons de Caisse de la Banque Hypothécaire de France sont payés à Paris : au Siège de la Société, rue de la Paix, n° 4; à la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, — à la Société de Dépôts et de Comptes courants, — au Crédit Lyonnais, — à la Société Générale, — à la Société Financière de Paris, — à la Banque de Paris et des Pays-Bas, — à la Banque d'Escompte de Paris, — à la Compagnie Algérienne, et dans les Départements, en Algérie et à l'Etranger, à toutes les Succursales des Sociétés désignées ci-dessus.

# SOCIÉTÉ NOUVELLE

SIÈGE à PARIS, 52, RUE DE CHATEAUDUN

A LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1.

CAPITAL : 20 MILLIONS

Achat et Vente de titres au comptant. — Paiement de tous Coupons échus. — Transfert et Conversion de Titres. — Libération et échange de Titres. — Souscription aux Emprunts. — Opérations de Reports. — Renseignements sur toutes les Valeurs.

ABONNEMENT AU MONITEUR FINANCIER

## A LOUER

Magasin et arrière-magasin avec vastes dépendances et un appartement à l'entresol, situé quai de l'Hôpital, près du pont de l'Hôtel-Dieu.

Location : 4,000 francs

S'adresser au bureau du journal

## MÉDAILLE D'OR à l'Exposition Universelle de 1878

## APPAREILS CONTINUS

Pour la fabrication des Boissons Gazeuses EAUX DE SELTZ, LIMONADES, SODA WATER, VINS MOUSSEUX, BIÈRES Les seuls qui soient argentés à l'intérieur.



Les Siphons à 6<sup>e</sup> et à petit levier sont solides et faciles à nettoyer.  
J. HERMANN-LACHAPPELLE  
INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS, 144, Faubourg-Poissonnière, PARIS  
Envoi franco des prospectus détaillés

## VOUS NE TOUSSEREZ PLUS

si vous suchez que les bons goudrons de Goudron du Docteur GRAMONT, agréables à la bouche, en fondant ils portent l'arôme du goudron sur les bronches et les poumons, ils facilitent l'expectoration et entraînent de suite la Toux. Le goudron est le seul régénérateur des poumons ; pris au début, il triomphe de la phthisie il arrête la décomposition des tubercules et la guérison est rapide, on a le soin de porter la boîte soi, et d'en sucer un chaque fois que la toux se présente. Prix : boîte, 1.50 la demi 1 fr. Env. p. la poste contre timb. 30 c. en sus. Ecrire à M. ROLLAND, pharm. à Marseille. Dépôt à Lyon, pharmac. Bunor, place St-Pierre, à Saint-Etienne, Delpey, rue St-Louis, 23, et toutes les pharmacies.

## QUINQUINA BRAVAIS

Extrait liquide concentré de Quinquina TONIQUE, APERITIF, RECONSTITUANT Préparé avec des écorces choisies et titrées, très exactement dosé, concentré dans le vide, renferme la quintessence des meilleurs quinquinas. Traitement très économique. Deux cuillerées à café suffisent par jour. Guérit : Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, Crampes et Trépidations d'Estomac, Guerit : Névroses, Névralgies, Affections nerveuses, Fièvres rebelles. DÉP. PRINCIPAL PARIS : 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra On trouve également le Fer Bravais et les Eaux Minérales Naturelles de l'Ardeche, SOURCE DU VERNET, etc.

Lyon : Favre, Poncet, J. Grand, F. Guillermond, Monverou, successeur de docteur Albin Meunier, Poizat neveu, Collet, Lardet, Signond, successeur ; Antoine Lestra, Final, Bouchard et Bourne, Simon Bousquet, Cherblanc et Cie, pharm. du Serpent, Mangin, ph. des Célestins, Chapuis Gonon frères, Verrière, Biétrix aîné et Cie, Châtelain et Bartolein, Prud'homme, Barnoud, pharm. Centrale, Vignier, Achard, Senot, Pharmacie male de Mazade et Daloz. — (Curve) Palisson et Alibert, Léons.

## EAU MINÉRALE NATURELLE DE VEDNET

La Perle des Eaux de Table Médaille d'Or à l'Exposition Universelle 1878 Médaille d'Or à l'Exposition de Nîmes 1880 PRÉS VALS PAR JAUJAC (ARDECHE) L'Eau de VERNET est la plus gazeuse des Eaux minérales françaises, la plus riche et la meilleure des Eaux de Table connues en France et à l'Etranger. Adressez les demandes à M. RAOUL BRAVAIS, Directeur de la Société des Produits RAOUL BRAVAIS et des Eaux Minérales Naturelles, 26, Avenue de l'Opéra DÉP. PRINCIPAL à Paris : 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra On trouve également les produits si connus et appréciés du public : FER BRAVAIS et QUINQUINA BRAVAIS